

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LCL TRIPLE ETAPE (MAI 2018)

Code ISIN : (C) FR0013324134

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français
Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société d'Amundi

Objectifs et politique d'investissement

non garanti en capital

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Fonds à formule

La formule du Fonds LCL TRIPLE ETAPE (MAI 2018) est construite pour une durée de 6 ans maximum à compter du 20 août 2018. Cette formule est susceptible d'être remboursée en année 2, 4 ou 6, à des dates prédéfinies, en fonction de l'évolution de l'Euro Stoxx 50 (dividendes non réinvestis), indice qui regroupe les principales capitalisations de la zone euro.

En année 2, 4 ou 6, si l'Euro Stoxx 50 est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾, alors la formule est remboursée (les autres cas ne s'appliqueront plus) :

La Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾ majorée d'un gain fixe⁽³⁾ de 5,25% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁴⁾,

Sinon, en année 6, si l'Euro Stoxx 50 est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾ :

La Valeur Liquidative Finale est alors égale à :

- la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾ diminuée de l'intégralité de la baisse⁽¹⁾ de l'Euro Stoxx 50, si l'Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 40% à l'issue des 6 ans. L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice.
- la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾, si la baisse⁽¹⁾ de l'Euro Stoxx 50 est comprise entre 20% exclu et 40% inclus à l'issue des 6 ans.
- la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)⁽²⁾, majorée d'un gain fixe prédéterminé de 15,75%⁽⁵⁾ si la baisse⁽¹⁾ de l'Euro Stoxx 50 est comprise entre 0% exclu et 20% inclus à l'issue des 6 ans.

Avantages de la formule	Inconvénients de la formule
<ul style="list-style-type: none"> • Si, à une date anniversaire à 2, 4 ou 6 ans, l'Euro Stoxx 50 est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, l'investisseur bénéficie d'un gain fixe⁽³⁾ de 5,25% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁴⁾. • Sinon, dans le cas où la formule n'a pas été réalisée par anticipation à 2 ans ou à 4 ans, l'investisseur bénéficie le 20 août 2024 : <ul style="list-style-type: none"> - de la Valeur Liquidative Initiale⁽²⁾ (hors frais d'entrée) dans le cas où l'Euro Stoxx 50 a subi une baisse comprise entre 20% exclu et 40% inclus par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾ ; - d'un gain fixe⁽³⁾ prédéterminé de 15,75%⁽⁵⁾ dans le cas où l'Euro Stoxx 50 a subi une baisse comprise en 0% inclus et 20% exclu par rapport à sa Valeur Initiale⁽¹⁾. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le capital n'est pas garanti. Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 40% à 6 ans, la Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative Initiale⁽²⁾ diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Euro Stoxx 50 ; le porteur subit alors une perte en capital qui sera alors d'au moins 40%. • L'investisseur ne connaît pas a priori l'échéance de la formule qui peut être de 2, 4 ou 6 ans, selon l'évolution de l'Euro Stoxx 50. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses parts jusqu'à la Valeur Liquidative Finale⁽¹⁾. • Le gain fixe est limité à 5,25% multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁴⁾, l'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Euro Stoxx 50, en raison du mécanisme de plafonnement des gains. • L'Euro Stoxx 50 étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

⁽¹⁾ définition précise au paragraphe « Description de la formule » du Prospectus du fonds.

⁽²⁾ la Valeur Liquidative Initiale correspond à la valeur liquidative du fonds (hors frais d'entrée) établie le 20 août 2018.

⁽³⁾ appliqué à la Valeur Liquidative Initiale.

⁽⁴⁾ soit un rendement annuel de 5,12% à 2 ans, 4,88% à 4 ans, 4,67% à 6 ans.

⁽⁵⁾ soit un rendement annuel de 2,47%.

Pour plus de précisions sur la formule, veuillez-vous reporter au Prospectus du fonds.

LCL TRIPLE ETAPE (MAI 2018) est éligible au PEA.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

La devise de référence est l'euro (EUR)

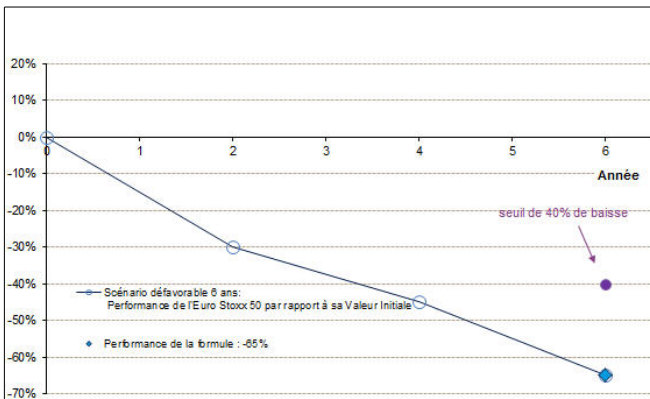
Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : En investissant dans LCL TRIPLE ETAPE (MAI 2018), votre horizon de placement est de 6 ans. Ce fonds est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance de la formule (20 août 2020, 19 août 2022 ou 20 août 2024 selon l'évolution de l'Euro Stoxx 50). Avant cette échéance, le prix de vente sera fonction des marchés ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

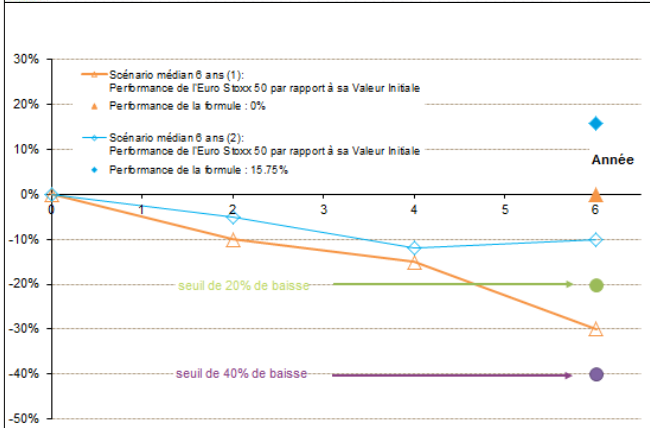
ILLUSTRATIONS DE LA FORMULE

Les exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif uniquement afin d'illustrer le mécanisme de la formule, et ne préjugent en rien des performances passées, présentes ou futures du fonds.

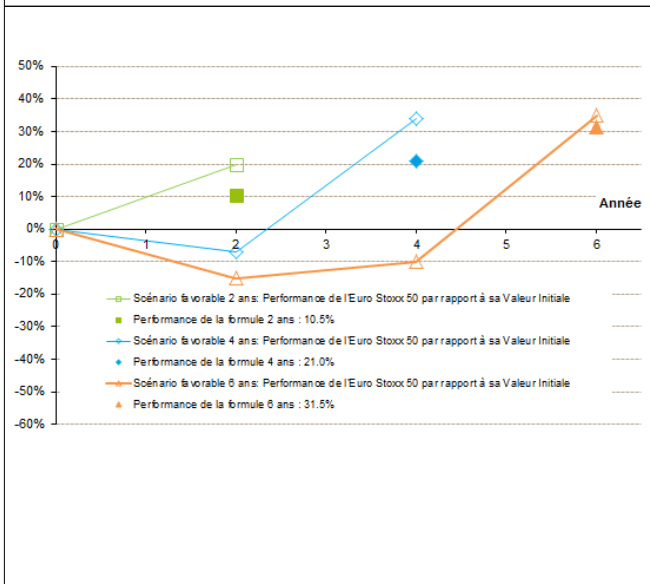
Les différents scénarii exposés ci-dessous ne préjugent pas de la probabilité de réalisation de l'un d'entre eux.



Scénario défavorable :
 L'Euro Stoxx 50 est en baisse à 2 Ans et 4 ans par rapport à sa Valeur Initiale, la formule n'a donc pas été réalisée par anticipation. A 6 ans, l'indice Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 40%. L'investisseur subit alors une **perte en capital** égale à l'intégralité de la baisse de l'indice. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 35€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de -16,05%⁽⁷⁾.



Scénario médian:
Scénario médian à 6 ans (1) :
 L'Euro Stoxx 50 est en baisse à 2 Ans et 4 ans par rapport à sa Valeur Initiale. La durée de la formule est donc de 6 ans. L'Euro Stoxx 50 a subi une baisse comprise entre 20% (exclus) et 40% (inclus) par rapport à sa Valeur Initiale. La formule permet à l'investisseur de bénéficier d'une protection du capital (hors frais d'entrée) alors que la performance de l'Euro Stoxx 50 à 6 ans est négative. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 100€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 0%⁽⁷⁾.
Scénario médian 6 ans (2) :
 L'Euro Stoxx 50 est en baisse à 2 Ans et 4 ans par rapport à sa Valeur Initiale. La durée de la formule est donc de 6 ans. L'Euro Stoxx 50 a subi une baisse comprise entre 0% (exclus) et 20% (inclus) par rapport à sa Valeur Initiale. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 15,75% alors que la performance de l'Euro Stoxx 50 à 6 ans est négative. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 115,75€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 2,47%⁽⁷⁾.



Scénario favorable :
Scénario favorable 2 ans :
 L'Euro Stoxx 50 est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale. La durée de la formule est donc de 2 ans. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 10,50% alors que l'indice a progressé de 20% ; il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 110,50€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 5,12%⁽⁵⁾.
Scénario favorable 4 ans :
 L'Euro Stoxx 50 à 2 Ans est en hausse ; l'Euro Stoxx 50 à 4 Ans est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale. La durée de la formule est donc de 4 ans. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 21% alors que l'indice a progressé de 34%, il ne profite donc pas intégralement de la performance de l'indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 121€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 4,88%⁽⁶⁾.
Scénario favorable 6 ans :
 L'Euro Stoxx 50 à 2 Ans et 4 Ans est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale. La durée de la formule est donc de 6 ans. L'Euro Stoxx 50 à 6 Ans est en hausse par rapport à sa Valeur Initiale. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 31,50% alors que l'indice a progressé de 35%, il ne profite donc pas intégralement de la performance de l'indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 131,50€⁽⁸⁾, soit un rendement annuel de 4,67%⁽⁷⁾.

⁽⁵⁾ sur la période du 20 août 2018 au 20 août 2020
⁽⁶⁾ sur la période du 20 août 2018 au 19 août 2022
⁽⁷⁾ sur la période du 20 août 2018 au 20 août 2024
⁽⁸⁾ pour une Valeur Liquidative Initiale de 100 € (hors frais d'entrée)

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du fonds est caractéristique d'un fonds à formule exposé dans certains scénarios à l'intégralité du risque de baisse des actions composant l'indice.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais viennent en déduction de la performance potentielle de votre investissement

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	- A l'échéance : néant - Entre le 20 août 2018 à 12h01 et le 20 août 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • 1% sur la dernière valeur liquidative des mois de janvier, avril, juillet et octobre (d'octobre 2018 à avril 2024) ; • 3,00 % aux autres dates.
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,10 %*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des **frais courants** peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais de transaction, ou frais d'intermédiation non maîtrisés par la société de gestion, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPC donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPC :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site www.sicavetfcp.lcl.fr.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de votre conseiller habituel.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16 mai 2018.